



Départ pour une autre pays sans papier

Par **pams**, le **01/03/2011** à **23:35**

Bonjour,

Un ami est confronté à un épineux problème. Il a été en situation régulière pendant 7 ans en France comme étudiant. Depuis 4 ans, il est en situation irrégulière.

Etant donné que cette situation lui pèse depuis quelques temps, il réussi à trouver grâce à un membre de sa famille et à des contact, un travail dans un autre pays hors UE où il n'a pas besoin de visa pour rentrer et pour un séjour inférieur à 4 mois (il compte y faire les démarche pour travailler régulièrement si possible). Mais il a des craintes par rapport à son départ de France. Donc les questions sont simples :

- Est ce qu'il est possible qu'il soit inquiété à l'aéroport de Roissy lorsqu'il embarquera pour sa nouvelle destination compte tenu de sa situation irrégulière ?
- Si oui, que faut il faire pour lever cette éventualité, sachant qu'il a déjà pris son billet d'avion et souhaite quitter la France dans 3 semaines.

Il y a beaucoup de versions qui courent sur cette question.

Merci par avance pour votre aide et pour vos réponses.